

## Formation Prévention du risque suicidaire - Module Sentinelle

<b>Durée de la formation :</b>	7 heures
<b>Date de la session :</b>	du 27/03/2023 au 02/06/2023
<b>Dates précises :</b>	27/03 (journée) + 02/06 (matin)
<b>Horaires de la session :</b>	27/03 : 9h00-17h00 - 02/06 : 9h00-12h30
<b>Lieu :</b>	Univ. Bordeaux - Talence - Bâtiment A1 - Salle du Conseil - RdC - à droite à l'entrée du bâtiment
<b>Nombre de places maximum :</b>	15
<b>Formateur(s) :</b>	Marine BOUDET, Florence TOUCHARD
<b>Prérequis sur cette formation :</b>	Avoir une disposition spontanée au souci de l'autre et à l'entraide • Accepter d'être repérée pour cela dans une ou plusieurs de ses communautés de vie • Être en mesure de prendre soin de soi
<b>Public ciblé :</b>	Toute personne au contact des étudiants, non clinicien, en mesure et disposée à repérer et appréhender la souffrance psychologique et la problématique suicidaire au sein de l'établissement.
<b>Public prioritaire :</b>	Personnels de l'Université de Bordeaux
<b>Date limite d'inscription :</b>	07/03/2023

### Objectifs :

L'espace santé étudiants propose une formation à la prévention du risque suicidaire. Plus que d'une simple formation, la prévention par mobilisation de sentinelles procède d'un véritable dispositif stratégique articulant politique de santé publique, organisation de l'offre de soin et engagement des partenaires sociaux et associatifs. Elle vise à consolider le premier maillon de la chaîne prévention pour les personnes en souffrance en facilitant leur accès aux soins. Un tel dispositif ne peut se concevoir qu'à la condition du respect d'un certain nombre de garanties permettant de préserver la motivation, l'efficacité et surtout la sécurité des sentinelles. Aussi, l'élaboration de ce dispositif par un travail territorial d'identification et de coordination des acteurs engagés et/ou concernés est posé comme prérequis à la dispensation de la présente sensibilisation.

### OBJECTIFS :

- Repérer les personnes en souffrance au sein de sa communauté de vie
- Aller vers les personnes repérées, et ajuster ses modalités relationnelles auprès d'elles
- Orienter les personnes repérées vers les ressources appropriées
- Connaître le champ et les limites de son action
- Prendre soin de sa propre santé mentale

### Programme :

Module 1 : notions de bases 3h (9h -12h15 pause de 15 minutes au milieu)

- Se familiariser avec les principaux points de repère permettant de guider l'interaction avec une personne en souffrance
- Connaître les principales caractéristiques du processus suicidaire et de ses déterminants, tels qu'enseignés par la clinique et la littérature scientifique
- Appréhender la notion de vulnérabilité au suicide
- Savoir déconstruire les principaux mythes et a priori qui entourent le suicide, les idées et les conduites suicidaires

Module 2 : Être sentinelle en pratique 3h (13h15-16h30 pause de 15 minutes au milieu)

- Connaître les caractéristiques du rôle de sentinelle

- Savoir repérer les signes d'alerte d'un risque suicidaire et savoir graduer son inquiétude face à de tels signes
- Savoir aller vers une personne repérée, interagir avec elle et l'accompagner dans sa démarche d'accès aux soins
- Savoir orienter une personne repérée vers les ressources d'aide appropriées
- Connaître les situations à risque pour sa propre santé psychique et savoir les anticiper ou y réagir en se préservant

**Pour tout renseignement complémentaire :**

Chargé(e) de formation : <mailto:berengere.tenoux@u-bordeaux.fr>

Pôle AGRH - service développement des compétences

Retrouvez le détail des sessions proposées et inscrivez-vous sur [FormAction](#)  
et toutes les infos sur [l'intranet](#)